

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014  
PROCES VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES  
BUREAU DE VOTE CENTRAL DE L'HOTEL DU DEPARTEMENT**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE B**

En exécution de :

- l'arrêté du 3 juin 2014 qui a convoqué les électeurs pour la désignation des représentants du personnel appelés à siéger à la commission administrative paritaire catégorie B.
- l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône du 10 septembre 2014 organisant les élections professionnelles de la commission administrative paritaire catégorie B.

**Composition du bureau de vote de l'Hôtel du Département (52, avenue de Saint Just – 13 004 Marseille) déterminée par l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône du 14 novembre 2014**

**Président :** Roland THIMONIER, directeur territorial, DRH

**Secrétaire :** Sandra SASSONE, rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> Classe, DRH  
Suppléant : Caroline CAPEZZA, adjoint administratif 1<sup>ère</sup> Classe

**Délégués des listes en présence :**

**Délégué CFTC :** Nathalie JAMME, Educateur Principal de Jeunes Enfants, DGAS  
Suppléant : Josiane DOUSSET, Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> Classe, DSIT

**Délégué CGT :** François CANU, Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> Classe des Ets d'Enseignement, DEC  
Suppléant : Soraya ROUSSELOT, Assistant Socio-Educatif Principal, DGAS

**Délégué FO :** Michelle GONZALEZ, Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> Classe, DSG  
Suppléant : Marie-Claude DAHAN, Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> Classe, DSG

**Délégué FSU :** Bruno BIDET, Technicien, DSG  
Suppléant : Anne-Marie ALBERTINI, Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe, DSG

**Délégué UNSA :** Olivier BENOIT, Technicien Principal 1<sup>ère</sup> Classe, DSG

**I/ OPERATIONS ELECTORALES BUREAU HD13 COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE B – VOTANTS A L'URNE ET VOTANTS PAR CORRESPONDANCE**

**Ouverture du scrutin**

Le Président du bureau de vote, après avoir constaté que l'urne utilisée pour contenir le vote des électeurs était vide, a procédé à sa fermeture. Il a conservé une clé et l'autre a été remise à un délégué de liste tiré au sort.

Le scrutin du bureau de vote a été déclaré publiquement ouvert par le Président à

..8 heures

**Opération de vote**

Au fur et à mesure de leur arrivée au bureau de vote, les électeurs sont passés par l'isoloir, ont décliné leur identité et ont été admis à voter.

Le vote de chaque électeur a été constaté par émargement de la liste électorale en regard de son nom.

**Clôture du scrutin**

A 16 heures, le Président a déclaré publiquement que le scrutin du bureau de vote était clos. L'Etude SCP Gagneuil Medard Berton Guedj Huissiers de justice associés de Maître Charles GAGNEUIL est chargée de constater la régularité des opérations.

**Recensement des votes par correspondance**

A partir de 17h30, l'huissier de justice a "fait voter" les agents votant par correspondance.

**Constatation du nombre de votants**

Le Président du bureau de vote recense les votes directs et les votes par correspondance à partir des émargements portés sur sa liste électorale.

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
974	669

**Dépouillement des votes**

Le dépouillement des votes du bureau central commence à 18 h 00 et se termine à h .

## Résultats

### Bureau central HD13 (votants à l'urne et par correspondance)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
974	669	34	638
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
113	186	180	84
UNSA			
75			

### Réclamations / Observations

Le Président, après avoir annoncé les résultats du scrutin, a déclaré closes à 21 h 05 les opérations électorales et fait signer la première partie du procès-verbal.

Fait à Marseille le 04/12/2014

Le Président



Le Secrétaire



Les délégués de liste

CFTC



FO



UNSA



CGT



FSU



**II/ OPERATIONS ELECTORALES BUREAU CENTRAL COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE B**

Il reçoit le procès-verbal de chaque bureau de vote secondaire. Il constate alors le nombre d'inscrits et de votants dans les bureaux de vote secondaires :

-HD13

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
974	689

- Aix en Provence

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
126	58

-Arenc

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
412	200

- Arles

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
81	54

- Aubagne

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
45	21

- Istres

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
98	48

- Salon

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
43	27

- Nombre total de votants pour la CAP B

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
1779	1077

### Résultats

#### Bureau HD13

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
974	669	31	638
<b>Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale</b>			
<b>CFTC</b>	<b>CGT</b>	<b>FO</b>	<b>FSU</b>
113	186	180	84
<b>UNSA</b>			
75			

#### Bureau d'Arenc

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
412	200	03	197
<b>Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale</b>			
<b>CFTC</b>	<b>CGT</b>	<b>FO</b>	<b>FSU</b>
36	70	25	52
<b>UNSA</b>			
14			

### Bureau d'Aix en Provence

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
126	58		58
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
8	26	10	08
UNSA			
66			

### Bureau d'Arles

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
81	54	02	52
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
08	23	07	09
UNSA			
05			

### Bureau d'Aubagne

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
45	24	0	21
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
03	09	04	02
UNSA			
03			

### Bureau d'Istres

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
98	48	01	47
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
15	22	08	04
UNSA			
01			



## Bureau de Salon

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
43	27	04	26
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
02	17	01	04
UNSA			
02			

## RESULTATS GLOBAUX DES BUREAUX DE VOTE

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
1779	1077	38	1039
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
185	353	235	160
UNSA			
106			

## CALCUL DE LA REPARTITION DES SIEGES

<b>NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR</b>		8
<b>QUOTIENT ELECTORAL</b> (suffrages utiles : nombre de sièges à pourvoir)	$\frac{1039}{8}$	129,875

### 1ERE REPARTITION DES SIEGES

(on attribue à chaque liste autant de sièges que son nombre de voix contient de fois le quotient électoral)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{185}{129,875} = 1,42$	$\frac{353}{129,875} = 2,72$	$\frac{235}{129,875} = 1,81$	$\frac{160}{129,875} = 1,23$
UNSA			
$\frac{106}{129,875} = 0,82$			

REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
1	2	1	1
UNSA			
RESTE A POURVOIR		Siège(s)	

2EME REPARTITION DES SIEGES			
(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)			
CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{185}{1+1} = 92,5$	$\frac{353}{2+1} = 117,66$	$\frac{235}{1+1} = 117,5$	$\frac{160}{1+1} = 80$
UNSA			
$\frac{106}{+1} = 106$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
0	1	0	0
UNSA			
0			
RESTE A POURVOIR		Siège(s)	

CUMUL DES SIEGES OBTENUS			
CFTC	CGT	FO	FSU
1	3	1	1
UNSA			
0			
RESTE A POURVOIR		2 siège(s)	



### 3EME REPARTITION DES SIEGES

(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{185}{1+1} = 92,5$	$\frac{353}{3+1} = 88,25$	$\frac{235}{1+1} = 117,5$	$\frac{160}{1+1} = 80$
<b>UNSA</b>			
$\frac{106}{+1} = 106$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
0	0	1	0
<b>UNSA</b>			
0			
<b>RESTE A POURVOIR</b>		Siège(s)	

CUMUL DES SIEGES OBTENUS			
CFTC	CGT	FO	FSU
1	3	2	1
<b>UNSA</b>			
0			
<b>RESTE A POURVOIR</b>		siège(s)	

### 4EME REPARTITION DES SIEGES

(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{185}{1+1} = 92,5$	$\frac{353}{3+1} = 88,25$	$\frac{235}{2+1} = 78,33$	$\frac{160}{1+1} = 80$
<b>UNSA</b>			
$\frac{106}{+1} = 106$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
1	3	2	1
<b>UNSA</b>			
1			
<b>RESTE A POURVOIR</b>		Siège(s)	

CUMUL DES SIEGES OBTENUS			
CFTC	CGT	FO	FSU
1	3	2	1
<b>UNSA</b>			
1			
		siège(s)	

## REPARTITION DES SIEGES A L'INTERIEUR DES GROUPES HIERARCHIQUES

### COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE - CATEGORIE B

<b>RAPPEL</b>	Total des sièges : 8	{ 5 du groupe supérieur 3 du groupe de base
---------------	----------------------	--

REPARTITION DES SIEGES		
	Groupe Supérieur	Groupe de Base
<b>CFTC</b>	1	
<b>CGT</b>	2	1
<b>FO</b>	1	1
<b>FSU</b>	1	
<b>UNSA</b>		1
<b>TOTAL</b>	5	3

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL					
	Groupe Hiérarchique 4			Groupe Hiérarchique 3	
syndicats	titulaires	suppléants	syndicats	titulaires	suppléants
CGT	FANNY	BASSEY	CGT	ESSAFI	DELA CRUZ
CGT	CHANNAC	ADJANATI			
FO	ROUGIER	CERRATO	FO	POLESE	GRECO
CFTC	JAYKE	CENTONZE			
FSU	JENTON/GAUTIER/LAVALL		UNSA	GARZINO	BOUZID

Réclamations / Observations

Le Président, après avoir annoncé les résultats du scrutin a déclaré closes à 21 h 05 les opérations électorales et le présent procès-verbal dressé en double exemplaire a été signé par les membres du bureau.

Fait à Marseille, le 04/12/2014

Le Président

Le Secrétaire

Les délégués de liste

CFTC

FO

UNSA

CGT

FSU